



ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES  
DE L'ESTRIE

# Le Nouveau Regard

LE JOURNAL DES MEMBRES DE L'APHVE  
Édition automne 2021



1021 rue Belvédère sud, Sherbrooke, QC J1H 4C6

Téléphone: 819-566-4848 Télécopieur: 819-566-5913

✉ Courriel: [aphve@cooptel.qc.ca](mailto:aphve@cooptel.qc.ca)

Site Web: [www.aphve.com](http://www.aphve.com)

## Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT ET NOUVELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
LA PERMANENCE.....	4
ACTIVITÉS CAFÉ-INFO.....	5
PROGRAMMES DE REMBOURSEMENT DE CERTAINS FRAIS MÉDICAUX, OPTOMÉTRIQUES OU DENTAIRES ENCOURUS EN RAISON DE LA PANDÉMIE .....	9
LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR L'OBTENTION DE SA PREUVE DE VACCINATION.....	11
POUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ACCESSIBLES À TOUTES ET À TOUS.....	12
AVEUGLE, ELLE RÉUSSIT SON RÊVE DE DEVENIR ENSEIGNANTE APRÈS 12 ANS DE TRAVAIL.....	16
DÉVOILEMENT DE L'ÉQUIPE CANADIENNE DE PARA-ATHLÉTISME POUR LES JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO 2020 .....	18
CINQ ENDROITS OÙ UTILISER LA CARTE D'ACCOMPAGNEMENT LOISIR .....	22
BON ANNIVERSAIRE .....	26

## **LE MOT DU PRÉSIDENT ET NOUVELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Bonjour à vous tous, au moment où j'écris ces lignes nous sortons tout juste de la première vraie canicule de l'été. Un été qui nous aura permis de prendre une pause bien méritée. Le relâchement des mesures sanitaires nous a permis de revoir des parents et amis dont nous avons été privés pendant de longs mois.

Comme vous le savez, l'Association des Personnes Handicapées Visuelles de l'Estrie, comme toutes les autres associations, a dû limiter ses activités de groupe. Toutefois, le 14 août dernier nous avons organisé une activité avec le Sherbus. Lors de cette sortie de groupe nous avons visité plusieurs points d'intérêts en ville et aux alentours. L'animatrice de l'activité nous a offert une description riche des différents points d'intérêts, les murales, les bâtiments célèbres, leurs histoires, la maison Uplands, un lieu patrimonial de Lennoxville là où on sert le thé à l'anglaise, ainsi que la Halte des pèlerins, un vignoble bien connu de la région.

Au cours du mois d'août Mme Nathalie Simard a démissionné de son poste de coordonnatrice de l'APHVE. Toutefois elle nous a proposé une offre de service qui permettra à l'association de continuer ses activités importantes et d'effectuer la formation de notre nouveau coordonnateur M. Uriel Joaquin Moya qui a pris ses fonctions le 23 août dernier. Bienvenue Uriel dans tes nouvelles fonctions et nous souhaitons une longue et productive collaboration. Un gros merci à Mme Simard pour tout ce qu'elle a fait pour nous et notre association.

Bien que nous soyons dépendants des mesures sanitaires, les plans sont tirés pour une reprise de nos activités cet automne. Je vous souhaite de prendre soin de votre santé, continuez à vous protéger et si ce n'est pas encore fait, allez chercher votre deuxième dose de vaccin.

Daniel Joly, Président de l'APHVE

## LA PERMANENCE

Bonjour à tous,

Eh oui, après un an avec l'Association le mandat de soutenir le développement régional est atteint pour moi. Nous avons travaillé une démarche de planification stratégique 2021-2026 qui vous sera présentée très bientôt. J'ai fait la rédaction des différents documents et cela a amené des échanges animés ! Il y a beaucoup de travail de promotion et de sensibilisation à faire pour que tous y trouvent sa place et son autonomie.

Nous avons de la relève et je prendrai le temps de faire le transfert de connaissance correctement pour les activités de l'Association. Comme je suis à la retraite, j'ai une grande souplesse pour accompagner Uriel.

Il me fera plaisir de soutenir la permanence dans les dossiers qui permettront de favoriser une communauté inclusive dans le volet régional et ce à titre de membre associé. Voici un petit mot du nouveau coordonnateur.

Salut mes amis! Je m'appelle Uriel Moya, le nouvel employé de l'APHVE. Je suis originaire de la Colombie, je suis marié et j'ai une fille que j'aime beaucoup. J'habite à Sherbrooke depuis 14 ans durant lesquelles j'ai étudié la comptabilité et la finance au Cégep de Sherbrooke et Modern Langages à l'université Bishop.

Je suis quelqu'un de très sportif. Je m'entraîne au gym trois fois par semaine et je fais aussi de la natation et du jogging. De plus, j'adore la musique et j'aime beaucoup danser. Je suis très heureux de faire partie de l'APHVE, ma deuxième famille. Vous pouvez toujours compter sur moi. Au plaisir de vous rencontrer!

Uriel Moya.

## ACTIVITÉS CAFÉ-INFO

---

Voici les activités pour cet automne :

- Mercredi le 8 septembre : Épluchette de maïs  
De 11h à 15h :  
Au 1021 rue Belvédère sud
- Mercredi le 22 septembre : Assemblée générale annuelle APHVE  
De 11h30 à 16h :  
Au 785 rue Thibault
- Lundi le 4 octobre : Groupe de discussion : Comment avez-vous vécu la pandémie ?  
Animée par : Stéphanie Hamelin  
De 13h à 15h30 :  
Au 1021 rue Belvédère sud
- Lundi le 18 octobre : Connaissez-vous votre musique ?  
De 13h à 15h30  
Animé par Bertrand Nadeau  
Au 1021 rue Belvédère sud
- Lundi le 1 novembre : À déterminer  
De 13h à 15h30 :  
Au 1021 rue Belvédère sud
- Lundi le 15 novembre : Dégustation de bière  
En collaboration avec le Siboire Dépôt  
De 13h à 15h30 :  
Au 80 rue du Dépôt
- Samedi le 11 décembre : Party de Noël  
Heure à confirmer :  
Eggs Fruits King Est  
790 Rue King E, Sherbrooke,

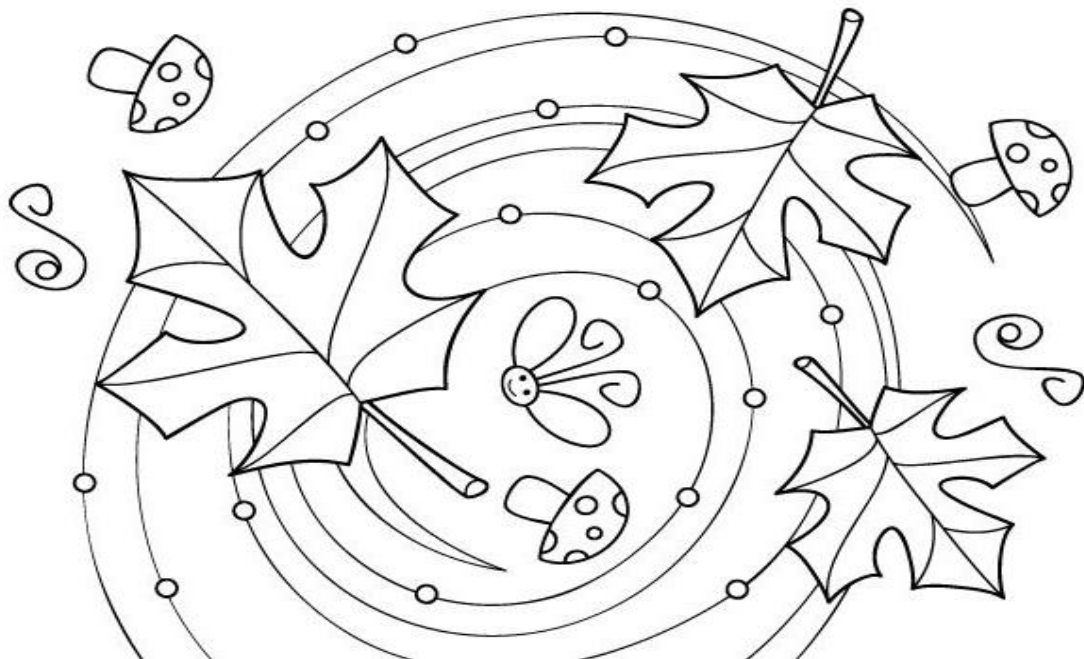
Les activités de Vie-Active reprendront mardi le 5 octobre.

Ce sont des séances hebdomadaires de 9h30 à 11 heures, animées par Daniel Joly. Comme les places sont limitées vous devez réserver vos places en appelant la permanence.

Le club de marche reprendra sa place les matins des café-info ! Veuillez informer la permanence de votre intérêt comme marcheur ou accompagnateur !

Le calendrier 2022 à gros chiffres, produit par l'Association, sera disponible à compter du 22 septembre ! Tous les membres actifs recevront une copie gratuitement. Elle vous sera remise lorsque vous vous présenterez à une activité de l'Association. Vous pouvez aussi passer au bureau pour venir la chercher. Si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient avoir un calendrier référez-les à la permanence. Le calendrier est disponible au coût de 10 \$.

Si vous avez des suggestions d'activités à nous proposer, vous pouvez nous téléphoner au 819-566-4848 ou nous écrire à l'adresse courriel : [aphve@cooptel.qc.ca](mailto:aphve@cooptel.qc.ca).



## **NOUVELLES**

### **DÉJEUNER CONFÉRENCE SUR LE PROGRAMME « AGIR SUR SA SANTÉ » OFFERT PAR DIABÈTE ESTRIE**

QUAND : MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 de 8 h à 9 h 30

PAR : Karine Labrie, assistante au supérieur immédiat, programme de prévention et de gestion des maladies chroniques, programme agir sur sa santé & Geneviève Martin, nutritionniste.

OÙ : Restaurant l'Omnibouffe au 660 Rue Bowen S, Sherbrooke, QC J1G 2E9

Il s'agit d'un programme unique de prévention, mais aussi de gestion de certaines maladies chroniques, dont le diabète. Il offre également des ateliers gratuits donnés par des professionnels de la santé. Nous tenterons de répondre à toutes vos questions. Joignez-vous à nous pour en apprendre davantage!

LA CONFÉRENCE EST GRATUITE POUR TOUS! Vous ne paierez que votre consommation, puisque vous aurez l'opportunité de déjeuner!

### **DÉJEUNER CONFÉRENCE : LA RECHERCHE SUR LE DIABÈTE AU CRCCHUS**

QUAND : MARDI 5 OCTOBRE 2021 de 8h à 9 h 30

PAR : Dr André C. Carpentier MD FRCPC Directeur scientifique du Centre de recherche du CHUS, Professeur Chaire de recherche du Canada en imagerie moléculaire du diabète Département de médecine Université de Sherbrooke

OÙ : À DÉTERMINER

Le docteur André C. Carpentier nous présentera un aperçu des activités de recherche portant sur le diabète au CRCHUS et les équipes qui les mènent. Il parlera également de l'importance de l'engagement des patients en recherche.

LA CONFÉRENCE EST GRATUITE POUR TOUS! Vous ne paierez que votre consommation, puisque vous aurez l'opportunité de déjeuner!

**Pour ces deux conférences :** Vous pouvez réserver votre place en contactant Diabète Estrie en téléphonant au 819-823-8558 ou par courriel au [info@diabete-estrie.ca](mailto:info@diabete-estrie.ca)

### **INSTALLATION DE LA REMISE**

Le dernier morceau de la construction des locaux de l'association est enfin posé ! En effet, une remise est maintenant installée dans le fond du stationnement. Une fois l'aménagement finalisée, la prochaine étape sera de rapatrier tout notre équipement afin de pouvoir faire l'organisation dans la remise.





## **PROGRAMMES DE REMBOURSEMENT DE CERTAINS FRAIS MÉDICAUX, OPTOMÉTRIQUES OU DENTAIRES ENCOURUS EN RAISON DE LA PANDÉMIE**

Source : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqué-3038/>

Québec, le 9 juillet 2021

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, ainsi que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, annoncent aujourd'hui la mise sur pied de programmes visant certaines mesures temporaires relatives à certains services médicaux, optométriques et dentaires en raison de la pandémie de la COVID-19.

Ces mesures temporaires visent à venir en aide aux personnes ayant perdu leur admissibilité à certains services médicaux, optométriques et dentaires entre le 16 mars et le 1er septembre 2020. En effet, en raison des mesures d'urgence sanitaire en cours pendant cette période, certains services habituellement assurés ont été fournis au moment où ces personnes n'étaient alors plus admissibles au régime public. En conséquence, ces personnes doivent assumer elles-mêmes le coût de certains services qui auraient normalement été couverts.

Le gouvernement souhaite donc rembourser les personnes admissibles à ces mesures exceptionnelles, sur présentation d'une demande de la part de celles-ci. Cela permettra de compenser, de façon équitable, les conséquences financières qui découlent de la fermeture des cliniques aux soins non urgents dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

### Citations :

« C'est dans un souci d'équité que nous avons opté pour la création de ces programmes temporaires de remboursement. Les circonstances exceptionnelles que nous avons connues au printemps dernier ont pu engendrer des situations qui ont fragilisé la situation financière de certaines personnes, et nous avons à cœur de faire en sorte qu'elles

aient le même accès à ces services qu'en temps normal, en dépit du contexte. »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Dans le contexte financier précaire qu'amène la pandémie chez certaines familles, il est primordial qu'elles puissent continuer à être supportées financièrement pour des soins qui sont normalement couverts par le régime public. Nous nous assurons aujourd'hui, avec ces programmes de remboursement, que les enfants pourront entre autres continuer de recevoir les soins dentaires et optométriques de qualité auxquels ils ont droit pour continuer de se développer en santé. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

« Nous nous assurons, par ces programmes, de soutenir les personnes dont la situation financière ne leur permet pas de payer pour des services qui auraient normalement dû être couverts. C'est une question d'équité et de solidarité, dans ce contexte de crise sanitaire. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

#### Faits saillants :

- Sauf pour l'achat de verres ou de lunettes, dont le remboursement maximal est fixe dans le cadre du programme Mieux voir pour réussir, le remboursement offert par la RAMQ correspondra à celui qui a été facturé par le professionnel pour les services qui auraient normalement été assurés.
- Le remboursement sera fait à la personne admissible aux différents programmes sur présentation de la facture et de la preuve de paiement.

Les informations relatives à l'admissibilité des soins et au processus de réclamation seront disponibles sur le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec préalablement à l'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures.

## LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR L'OBTENTION DE SA PREUVE DE VACCINATION

---

Grande nouvelle! Le gouvernement du Québec a mis en place une ligne téléphonique pour soutenir les personnes qui ne sont pas en mesure d'aller télécharger leur preuve de vaccination sur la plateforme en ligne. Nous avons reçu confirmation du ministère de la Santé et des Services sociaux que les personnes vont être en mesure de recevoir leur preuve par la poste ou par courriel

Voici un lien avec de l'information à ce sujet :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqué-3026/>

Malheureusement, il semble que pour l'instant ces informations ne soient pas nécessairement connues des préposés téléphoniques. En effet, une personne a appelé récemment et a été informée que pour recevoir un soutien téléphonique, il fallait d'abord avoir fait une tentative de connexion en ligne. Nous avons rapporté cette situation au ministère, qui nous a confirmé que le préposé était dans l'erreur. Vous n'avez pas besoin de faire une tentative sur Internet avant de bénéficier du service téléphonique. Si vous rencontrez une situation similaire, merci de nous en faire part pour que nous soyons en mesure de rapporter les problèmes.

Merci à monsieur Jérôme Plante, qui a pris le temps de détailler le chemin à emprunter pour obtenir ce service. Voici la procédure :

1. Appeler à la ligne COVID au 1-877-644-4545;
2. Faire l'étoile pour avoir accès au menu concernant la COVID-19;
3. Faire le 7 pour les informations sur la vaccination;
4. Faire le 3 pour les informations concernant la preuve de vaccination.

## **POUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ACCESSIBLES À TOUTES ET À TOUS**

---

Source : <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/cyberbulletins-de-loffice/express-o/volume-15-numero-4-ete-2021/actualites/pour-des-elections-municipales-accessibles-a-toutes-et-a-tous.html>

Du 17 septembre au 7 novembre 2021, la démocratie municipale sera en pleine ébullition : des élections générales permettront d'élire les membres des conseils de plus de 1 100 municipalités ainsi que les préfets de 18 municipalités régionales de comtés (MRC).

À l'approche de ces élections, nous rappelons l'importance d'instaurer des conditions optimales afin de favoriser l'exercice du droit de vote des personnes handicapées.

Voici un rappel des mesures et obligations qui seront en vigueur au moment des élections ainsi que quelques suggestions à cet égard.

### **Des obligations pour des élections accessibles**

Des modifications législatives ont été apportées en 2016 à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités<sup>2</sup>. En vertu de celle-ci, le local choisi comme lieu de votation doit être accessible aux personnes handicapées. Si le lieu choisi n'est pas accessible, le directeur des élections doit en informer le conseil à la première séance qui suit le jour du scrutin. Il doit alors déposer un document dans lequel il justifie sa décision et démontre qu'il n'avait pas d'autres options.

Par ailleurs, le service de transport adapté durant les jours d'élection doit être mis à la disposition des usagères et usagers, même si celui-ci n'est pas offert en temps normal ces journées-là. Cette mesure s'inscrit dans les modalités d'application du Programme de subvention au transport adapté.

## **Projet de loi n° 49 : de nouvelles mesures pour les élections de 2025**

L'Office a déposé, en octobre dernier, un mémoire concernant le projet de loi n° 49 visant notamment à modifier la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Dans ce mémoire, l'Office se montre favorable aux amendements proposés. Il formule toutefois deux recommandations en lien avec l'accessibilité des bureaux de vote et de ceux de la Commission de révision.

Ce projet de loi est présentement étudié. Les changements législatifs qu'il apportera devraient être en vigueur pour les élections municipales de 2025.

### **De nouvelles mesures dans le contexte de la pandémie**

De nouvelles mesures seront en vigueur pour assurer le bon déroulement des élections dans le contexte de la pandémie. Ces mesures découlent du règlement élaboré par le directeur général des élections en vertu de la Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, adoptée le 25 mars 2021.

Voici un aperçu des principales nouveautés qui s'appliqueront pour les élections municipales de 2021 :

- Les heures d'ouverture de tous les bureaux de vote seront prolongées de 9 h 30 à 20 h.
- Chaque municipalité pourra ajouter des jours de vote par anticipation. Les municipalités qui le souhaitent pourront aussi offrir des jours de vote au bureau du président d'élection.
- Aucun bureau de vote itinérant ne sera installé dans les résidences pour personnes âgées et dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Leurs résidentes et résidents pourront cependant voter par la poste.

- Une électrice ou un électeur pourra voter par la poste s'il :
  - Est hébergé, notamment, dans :
    - Un CHSLD;
    - Certaines résidences privées pour aînés;
    - Un centre hospitalier ou un centre de réadaptation.
  - Ne peut pas se déplacer pour des raisons de santé (dans ce cas, sa proche aidante ou son proche aidant pourra aussi voter par la poste s'il est domicilié à la même adresse);
  - Doit s'isoler pour respecter les directives des autorités de la Santé publique.
- Chaque municipalité pourra aussi offrir le vote par la poste aux électrices et aux électeurs qui seront âgés de 70 ans ou plus le 7 novembre 2021. Le conseil municipal doit adopter une résolution en ce sens au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

À noter que les mesures sanitaires en vigueur au moment des élections s'ajouteront aux mesures présentées ci-dessus. Nous rappelons à cet effet que les exemptions prévues pour les personnes handicapées (par exemple, relativement à l'obligation du port du masque) s'appliqueront.

À l'approche des élections, Élections Québec diffusera des informations plus précises à ce sujet sur son site Web. En temps et lieu, les municipalités communiqueront également avec leurs électrices et leurs électeurs pour s'assurer qu'ils puissent exercer leur droit de vote.

### **Quelques suggestions pour favoriser l'accessibilité**

Dans l'optique de toujours accroître la participation citoyenne des personnes handicapées lors des élections, l'Office propose quelques mesures simples pouvant être appliquées par les présidentes ou présidents d'élection.

D'abord, il importe de sensibiliser le personnel d'élection aux besoins des personnes handicapées. Une bonne façon de le faire est d'ajouter

un volet à la formation offerte au personnel électoral en contact avec le public sur les façons d'accueillir les personnes handicapées.

De plus, nous invitons les présidentes et présidents d'élection à considérer les candidatures des personnes handicapées à titre de membre du personnel électoral. Nous les invitons donc à prévoir des mesures appropriées en rendant, entre autres, le matériel de formation et l'environnement de travail accessibles à celles-ci.

Enfin, nous encourageons les personnes handicapées à se prévaloir de leur droit de vote et à faire part des obstacles rencontrés. Ces préoccupations ou ces demandes peuvent être communiquées au personnel électoral ou en contactant la présidente ou le président d'élection de sa municipalité.

Nous comptons sur la collaboration de tous les acteurs concernés afin de faire en sorte que l'ensemble des citoyennes et citoyens ait accès, en toute égalité, aux prochaines élections municipales.

### **Une sensibilisation auprès des futurs maires des municipalités**

À la suite des élections, l'Office fera parvenir à toutes les mairesses et tous les maires des municipalités une correspondance visant à les sensibiliser à l'importance de nommer une ou un élu responsable de l'application de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, visant la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées.

## **AVEUGLE, ELLE RÉUSSIT SON RÊVE DE DEVENIR ENSEIGNANTE APRÈS 12 ANS DE TRAVAIL**

---

Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1812317/enseignante-aveugle-stella-wilm-autochtones-handicap>

Malgré sa perte totale de la vue, Stella Wilm a continué à travailler pour atteindre son objectif et devenir éducatrice, douze ans après sa première demande à l'Université de la Saskatchewan.

C'était surréaliste. J'étais très heureuse et triste. Surtout heureuse, mais aussi triste parce que je fermais ce chapitre de ma vie, a-t-elle avoué à CBC.

Enfant, Mme Wilm a eu un accident de voiture qui a endommagé le côté droit de son corps. Selon ses médecins, l'accident a provoqué, plus tard dans sa vie, l'affaiblissement d'un poumon. Elle a dû être mise sous oxygène 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et les nerfs de ses yeux ont gonflé. Elle a fini par perdre la vue.

Je ne pouvais pas voir le sol. Je ne le voyais pas quand je regardais en bas. C'était flou, sombre. Et je pense qu'à ce moment-là, j'étais dans le déni. Je me suis dit que je ne voulais pas trop y penser. Je me souviens juste avoir pensé que ça allait s'arranger, se souvient-elle.

En 2009 et 2012, elle a fait des demandes pour intégrer l'Université de la Saskatchewan, mais elle s'est désistée à chaque fois.

### **Esprit de famille**

Stella Wilm a commencé à ressentir ses problèmes de vision lorsqu'elle a complété son diplôme au Saskatchewan Indian Institute of Technology.

Je me souviens que c'était comme lire à travers une paille. Je devais vraiment me concentrer. C'est vers la fin de mon stage que j'ai eu du mal. À ce moment-là, j'étais probablement aveugle à 85 - 90 %. J'étais



incapable de marcher d'un côté de l'école à l'autre. Je ne pouvais pas vraiment voir, a-t-elle affirmé.

Elle s'est inscrite au Indian Teacher Education Program, un programme de quatre ans, conçu pour les étudiants de Premières Nations qui souhaitent obtenir un baccalauréat en éducation à l'Université de la Saskatchewan. C'est là qu'elle a perdu l'usage de sa vue.

Elle s'est rappelé de l'ambiance et de l'esprit de collégialité avec les professeurs et les autres étudiants.

C'était incroyable. Ils sont devenus comme ma famille parce qu'ils sont vraiment devenus mon système de soutien. Si je ne m'étais pas défendu, ils l'auraient fait pour moi. Ils n'ont jamais eu besoin de le faire, parce que j'ai dû apprendre à me défendre moi-même à cause de mon handicap.

Aujourd'hui, Stella Wilm profite de chaque occasion avec ses élèves pour les éduquer sur son handicap et sur la façon dont elle va exercer son métier avec eux.

### **Aide à l'emploi pour les personnes handicapées**

Il est parfois difficile pour les personnes handicapées de trouver un emploi, et ce, sans que ce soit lié à leur qualification ni à leur handicap. Embaucher une personne handicapée peut sembler difficile pour un employeur. De l'aide est disponible pour favoriser l'embauche de ces personnes.

Grâce au contrat d'intégration au travail (CIT), un employeur peut vous embaucher, obtenir un soutien salarial et recevoir une aide financière pour adapter l'environnement de travail à vos besoins.

Pour en savoir plus, visitez le <https://www.quebec.ca/emploi/personnes-handicapees>

## DÉVOILEMENT DE L'ÉQUIPE CANADIENNE DE PARA-ATHLÉTISME POUR LES JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO 2020

Source : <https://paralympique.ca/nouvelles/devoilement-de-lequipe-canadienne-de-para-athletisme-pour-les-jeux-paralympiques-de-tokyo>

OTTAWA – Le Comité paralympique canadien (CPC) et Athlétisme Canada ont dévoilé l'équipe canadienne de para-athlétisme sélectionnée pour concourir aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020 le mois prochain. En tout, 16 athlètes représenteront le pays dans les épreuves d'athlétisme, soit sept femmes et neuf hommes.

L'équipe qui s'envolera pour Tokyo comprend huit athlètes ayant déjà participé à des Jeux paralympiques : Jennifer Brown, Renee Foessel, Brent Lakatos, Guillaume Ouellet, Marissa Papaconstantinou, Austin Smeenck, Liam Stanley et Amy Watt.

Ils seront accompagnés de huit athlètes qui feront leurs débuts sur la scène paralympique : Charlotte Bolton, Jessica Frotten, Zachary Gingras, Austin Ingram, Sarah Mickey, Thomas Normandeau, Nate Riech et Greg Stewart. Quadruple paralympien, Lakatos est, à 41 ans, l'aîné de la délégation canadienne tandis que Bolton, 18 ans, en est la benjamine.

« Je suis extrêmement reconnaissante, fière et honorée, déclare la détentrice du record du monde du lancer du disque dans la catégorie F38, Renee Foessel. Les mots ne suffisent pas pour exprimer ce que je ressens à propos de cette occasion qui m'est offerte de démontrer mes années de dévouement à ce sport sur une plateforme où je peux représenter un pays dont je suis si incroyablement fière. J'ai hâte de porter le rouge et le blanc, la tête haute. »

« Ça signifie beaucoup pour moi de faire partie de l'équipe canadienne, dit Nate Riech, champion du monde et détenteur du record du monde du 1500 mètres T38. Je suis particulièrement reconnaissant envers ma famille pour tous les sacrifices qu'elle a faits. Ma mère (la sauteuse à la perche Ardin Tucker) m'a eu au sommet de

sa carrière, et elle m'a toujours accordé la priorité au détriment de sa carrière sportive. Dire qu'il y a 16 ans, un médecin m'a dit que je ne pourrais plus jamais faire de sports d'élite, et qu'aujourd'hui, je suis un Paralympien. »

« En vérité, je n'ai jamais travaillé aussi fort de ma vie pour obtenir quelque chose, dit Charlotte Bolton dont ce sont les premiers Jeux paralympiques. La lanceuse ontarienne est détentrice de trois records canadiens. Dès que j'ai su que les Jeux étaient reportés à 2021, je me suis mis en tête d'y aller. Je n'aurais jamais atteint ce niveau en 2020, mais j'ai donné tout ce que j'avais pour me qualifier, même si mon plan était d'abord de viser Paris plutôt que Tokyo. C'est extrêmement gratifiant que mes efforts et ceux de mes entraîneurs et de mon entourage portent leurs fruits. »

C'est le classement mondial en date du 20 juillet 2021 qui a déterminé les athlètes canadiens sélectionnés dans l'équipe paralympique canadienne.

« Les dernières années ont été difficiles, mais le but de tous les athlètes est d'en arriver ici, indique Brent Lakatos, sept fois médaillé paralympiques qui en est à ses cinquièmes Jeux paralympiques. J'ai hâte de prendre place sur la ligne de départ avec les meilleurs athlètes au monde et je ferai de mon mieux pour faire retentir l'hymne national aussi souvent que possible. »

« Pour moi, il y a une constante à toutes les compétitions : m'amuser et prendre plaisir à ce que je fais. À Tokyo 2020, j'ai exactement le même but, mais j'entends aussi profiter à fond de chaque moment, dit Foessel. J'arrive aux Jeux comme titulaire du record du monde, mais mes adversaires sont des femmes fortes et compétitives et la compétition est relevée. Le jour de la compétition, on doit s'attendre à des performances exceptionnelles. Je vise une première médaille paralympique. C'est ce qui me motive à l'entraînement. »

« Depuis toujours, je rêve de porter la feuille d'érable sur mon uniforme aux Jeux, et aujourd'hui, ce rêve se réalise, confie Riech. Je n'ai qu'un

seul objectif : gagner! Ça a toujours été ma mentalité et ce n'est certainement pas aujourd'hui que ça va changer. »

« Si je n'avais qu'une seule chose à dire aux partisans, c'est de rêver grand. Il y a deux ans, ce n'était pas dans mes plans d'aller aux Jeux paralympiques à 18 ans, mais quelqu'un a dit que c'était possible et j'ai répondu oui, dit Bolton. Depuis ce moment, aller aux Jeux est le grand rêve de ma vie. On n'est jamais trop vieux ou trop jeune pour avoir de grands rêves. »

Le Canada doit huit de ses 29 médailles des Jeux paralympiques de Rio 2016 aux athlètes de l'équipe d'athlétisme, dont trois de ses huit médailles d'or. Brent Lakatos et Liam Stanley sont parmi les médaillés de Rio qui sont de retour en piste.

Lors des Championnats du monde de para-athlétisme de 2019 de Dubaï, le Canada avait récolté six médailles. Trois d'entre elles (deux d'or et une d'argent) sont une gracieuseté de Lakatos. L'autre médaille d'or de l'unifolié est revenue à Riech, ce qui lui a valu son premier titre de champion du monde du 1500 mètres T38. Stewart et Foessel se sont démarqués dans les épreuves de lancer en signant chacun un record canadien grâce à la performance qui leur a valu une médaille. Stewart a mis la main sur l'argent au lancer du disque F46 et Foessel, sur celle de bronze au lancer du disque F38.

« Ce groupe d'athlètes triés sur le volet a démontré une résilience et un dévouement sans pareil en se préparant pour Tokyo malgré le tumulte des derniers mois. C'est de bon augure pour réussir aux Jeux, indique l'entraîneuse-chef de l'équipe de para-athlétisme du Canada, Carla Nicholls. Tous les athlètes sont classés au moins dans le top 8 mondial. La diversité de la composition de l'équipe nous place dans une excellente posture pour gagner avec des vétérans expérimentés comme Brent Lakatos, Guillaume Ouellet, Renee Foessel et Jennifer Brown ainsi que des espoirs paralympiques qui sont déjà montés sur le podium des championnats du monde comme Nate Riech et Greg Stewart, et des recrues comme Charlotte Bolton, qui est présentement quatrième au monde. »

L'équipe se rassemblera à Gifu au Japon le 16 août et s'entraînera au stade de Nagaragawa jusqu'au 23 août avant de se rendre à Tokyo. Les épreuves de para-athlétisme se déroulent du 27 août au 5 septembre au stade olympique de Tokyo.

« Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux 16 athlètes qui représentent le Canada en para-athlétisme à Tokyo, dit Stephanie Dixon, chef de mission de l'équipe paralympique canadienne de Tokyo 2020. C'est un extraordinaire groupe d'athlètes aussi talentueux que motivé qui s'est entraîné très fort pour livrer des performances impressionnantes avant les Jeux. J'ai hâte d'assister à leurs compétitions à Tokyo, et je sais que tous les Canadiens seront fiers d'eux. »

Athlète en devenir au sein de l'APHVE

---

Plusieurs pays d'Europe se mobilisent pour que le combat à l'épée pour les personnes non-voyantes soit ajouté comme sport para-olympique. Stéphanie Hamelin s'est entraînée au cours des dernières années et a soutenu la mise en place du programme ici à Sherbrooke. Elle a fait une compétition en Europe en février 2020 ce qui nous a permis de rencontrer plusieurs athlètes non-voyants qui souhaiteraient participer au jeux para-olympiques.

Si vous connaissez des personnes avec des limitations visuelles qui souhaitent pratiquer l'escrime communiquer avec nous et vous serez peut-être de futur Olympien !

## Cinq endroits où utiliser la carte d'accompagnement loisir

---

Cet article a été publié par l'Alterego

Source : <https://www.altergo.ca/fr/actualites/5-endroits-ou-utiliser-la-carte-daccompagnement-loisir-cet-ete/>

La Carte accompagnement loisir (ou la CAL, son p'tit nom) accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne handicapée auprès des organisations de loisir, culturelles et touristiques partenaires. Parmi ces organisations partenaires, on te suggère 5 endroits où utiliser ta carte durant les prochaines semaines.

### 1. Parc national de la Gaspésie

Tu as prévu des vacances en Gaspésie cet été? Eh bien, sache que le Parc national de la Gaspésie accepte la carte accompagnement loisir. Randonnée pédestre, location d'équipement nautique, pêche, observation de la nature avec un guide... le parc national offre plein d'activités de plein air! D'ailleurs, même si tu ne te rends pas en Gaspésie cet été, la CAL permet l'accès gratuit aux parcs nationaux de la Sépaq pour la personne accompagnatrice.

### 2. Les cinémas

Une journée pluvieuse? Certains cinémas au Québec sont partenaires de la CAL. C'est notamment le cas du Cinéma Beaubien et du Cinéma du Parc, à Montréal. Profites-en pour aller voir un bon film avec ton accompagnateur!

### 3. Le Musée Armand-Frappier

Tu trippes sur la science? Le Musée Armand-Frappier, à Laval, est le seul musée scientifique québécois relatif à la santé humaine. En plus, il présente ces temps-ci une nouvelle exposition Bouger!, sur le fonctionnement du corps lorsqu'il est en mouvement et sur les effets de l'activité physique sur la santé.

#### 4. Les salles d'entraînement

Ça peut être difficile de rester actifs et de s'entraîner quand on a besoin d'un accompagnateur. Informe-toi sur le gym le plus près de chez toi! Certains sont partenaires de la CAL et il est donc possible d'y avoir accès avec son accompagnateur. C'est le cas de l'Éconofitness sur le boulevard Laurier à Québec ou encore l'Énergie Cardio à Chicoutimi.

#### 5. Les bibliothèques

En plus d'être le meilleur endroit pour dénicher un bon bouquin, les bibliothèques offrent aussi une programmation variée comprenant des activités ou des ateliers, qui peuvent parfois être payants. Mais il est possible de bénéficier de certains services en utilisant la CAL.

Consulte le site web de la carte d'accompagnement loisir pour découvrir toutes les organisations partenaires. Il est également conseillé de valider avec l'organisation avant de vous rendre sur les lieux.

Bonne découverte ! Nous vous rappelons que la permanence peut vous aider à compléter les formulaires pour l'obtention de la carte CAL.



## Commun'Action, un organisme à découvrir !

---

Commun'Action est un organisme communautaire à but non-lucratif situé dans le quartier Ste-Jeanne d'Arc de Sherbrooke. Leurs activités visent le développement d'un réseau pour les personnes et le développement d'un sentiment d'appartenance au quartier. C'est avant tout, un lieu qui facilite les rencontres, l'interaction et le partage, tout en offrant informations, soutien et références aux citoyens.

L'organisme communautaire offre un milieu accueillant, actif et chaleureux, inclusif et solidaire. Il est ouvert à tous les citoyens, et est particulièrement attentif aux personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion social.

### Épicerie solidaire

La Solidarité Alimentaire Commun'Action (SAC) vise à faire profiter de différentes initiatives pour améliorer les enjeux alimentaires dans le quartier Ste-Jeanne d'Arc.

L'épicerie solidaire, une des activités offertes, est un magasin à petits prix, ouvert à tous. Elle ouvre ses portes à chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois au Centre Multi Loisirs de Sherbrooke, au 1<sup>er</sup> étage du 1010, rue Fairmount.

En raison des mesures socio-sanitaires mises en place, il est important de prendre un rendez-vous avant d'y aller. Vous pouvez réserver votre place par téléphone au 819-239-9444.

Les avantages :

- Un panier d'épicerie à bas prix
- Ouvert à tous et à toutes
- Accès local
- Découvrir un milieu de vie et des opportunités d'implication



- Favoriser la vie de quartier et rencontrer des personnes vivant près de chez vous

#### Commentaire d'un de nos membres

- Local : accès facile, accompagnement tout le long, jamais laissé seul
- Sur rendez-vous seulement (Covid)
- Produits changent régulièrement, peu coûteux
- Sans mot
- Belle organisation
- Très bel endroit
- Très belle visite
- Bien disposé / bien accompagné

Un membre de l'APHVE, accompagné de la permanence, est allé visiter les locaux de l'organisme dans le cadre d'une des activités offertes : l'épicerie solidaire. Il mentionne que les locaux sont facile d'accès et qu'il y a de l'accompagnement disponible du début à la fin. Celui-ci précise que les produits à vendre sont très peu coûteux et changent régulièrement. Il mentionne que ce fût une très belle visite et qu'il était sans mot.

Un gros merci à Johanne, Claudette, Roger, Annie et Johanne !

Pour en savoir davantage sur l'organisme et leurs activités, vous pouvez visiter le [www.commun-action.ca/](http://www.commun-action.ca/) ou leur page Facebook : Commun' Action Ste-Jeanne d'Arc inc.

## BON ANNIVERSAIRE

---



### **Octobre 2021**

Rita Pomerleau	1 <sup>er</sup> octobre
Nicole Bédard	10 octobre
Rénald Lavoie	29 octobre
Denise Lemieux	31 octobre

### **Novembre 2021**

Gérard Bouchard	6 novembre
Jean-Marie Laperle	11 novembre
Johanne Tardif	22 novembre
Christiane Chainey	23 novembre

### **Décembre 2021**

Denise Cyr	10 décembre
Luce Godbout	10 décembre
Nicole Tremblay	20 décembre
Diane Noël	21 décembre
Noëlla Bell	25 décembre

Vous avez des témoignages, des trucs à nous faire part, communiquez avec Nathalie au bureau par courriel ou téléphone et nous l'ajouterons au journal.



Recherche, rédaction et mise en page :  
Nathalie Simard et Rosalie Vachon

\*\*\*

Dépôt légal, 3e trimestre 2021

\*\*\*

Édition Automne

\*\*\*

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

\*\*\*

Photocopié dans les locaux de l'APHVE

*Merci à nos partenaires financiers*